

# RAPPORT D'ACTIVITE 2015



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
23 AVRIL 2016

## SOMMAIRE

---

<b>Rapport moral du Président</b>	3
<b>Le GRAPE Fédération</b>	4
1. Vie associative	4
2. Représentation des associations environnementales dans les commissions	5
3. Relations avec les associations adhérentes	8
<b>Le GRAPE Juridique</b>	11
1. Contentieux administratif	11
2. Actions pénales	12
3. Autres actions	13
4. Enquêtes publiques	16
<b>L'Espace Info Energie</b>	17
Introduction	17
1. Les contacts	18
2. Interventions et permanences délocalisées	19
3. Le dispositif Chèque Eco Energie	21
4. Les actions développées par l'EIE du GRAPE	25
<b>L'Espace Info Déchets</b>	31
Introduction	31
1. Les interventions du V.I.D.	32
2. Les Opérations Foyers Témoins	33
3. L'exposition sur les déchets dangereux	36
4. La prévention du gaspillage alimentaire au lycée Laplace :	37
Partenaires	38
Glossaire	39

## RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

---

« Un Président pour la continuité et l'adaptation à un environnement qui évolue ou une position plus radicale, plus combative pour une nature vraiment protégée ? La réponse est certainement entre les deux, une réponse de normand que je ne suis pas. Mais notre marge de manœuvre est étroite, il nous faut trouver chaque mois, 20 000 euros pour payer nos permanents et nos ressources ne proviennent pas de généreux donateurs, mais des administrations, des collectivités locales, il faut faire avec. »

C'était le préambule à ma présentation comme candidat à la présidence du GRAPE en 2014, et toujours d'actualité pour 2015. A cela s'ajoute une certaine concurrence entre les associations de même nature, principalement du fait que nos financeurs font de plus en plus d'appels à projets (les AAP de la DREAL) ou à manifestation d'intérêt (les AMI de l'ADEME). Il est à souhaiter que le principe de la subvention pour le financement des associations tel que présenté dans la loi ESS et précisé dans la circulaire Valls soit pleinement appliqué !

En 2015, nous avons fait le pari de la participation active maximum et de répondre à toutes les sollicitations et invitations de nos partenaires qu'ils soient financeurs ou non. Nous avons également décidé de participer plus aux réseaux mis en place par notre fédération nationale FNE, sans oublier nos réseaux locaux et nos associations membres et amies. Ainsi nous sommes reconnus comme des partenaires sérieux qui n'hésitent pas à prendre des responsabilités nouvelles comme dans le Mouvement Associatif (présidence régionale) et la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (membre du bureau).

Cet engagement nous a fait sortir des frontières de l'ex Basse-Normandie et aujourd'hui, le GRAPE est reconnu comme la tête de réseau environnement en Normandie.

La qualité de notre travail et de notre détermination est appréciée des administrations qui voient leur pouvoir et leur champ de compétence de plus en plus réduit et le renouvellement des fonctionnaires de plus en plus fréquent, et nous fait penser que la pérennité des missions de l'Etat est plus souvent rappelée par les bénévoles de nos associations.

Il nous faut continuer à renforcer le soutien à nos associations membres, et améliorer les outils de communication interne.

2016 sera l'année de la mise en œuvre de la fusion des régions de Haute et Basse-Normandie, une année de transition. Quelle structuration du mouvement environnement dans le cadre de la réunification de la Normandie, quels moyens financiers pour maintenir nos missions de terrain dans le domaine de l'énergie et des déchets, nos conseils juridiques ? Cela passe en partie par une implication plus soutenue de nos adhérents.

J'ai besoin de connaître votre avis sur ces questions afin d'orienter mon positionnement pour l'avenir du GRAPE.

*Le 4 Avril 2016,  
Michel Horn, Président du GRAPE.*

## LE GRAPE FEDERATION

### 1. VIE ASSOCIATIVE :

#### • Réunions statutaires :

Les administrateurs se sont réunis 8 fois au cours de l'année 2015 à l'occasion de :

- 5 conseils d'administration : le 28 février, le 16 mai, le 5 septembre, le 31 octobre et le 5 décembre 2015.
- 3 réunions de bureau : le 7 avril, le 7 juillet et le 16 octobre 2015.

#### • Nouvelles adhésions :

En 2015, 3 nouvelles associations ont rejoint le GRAPE :

- Les Amis de l'Anse de Hérel (50).
- Pays d'Auge Nature et Conservation (14).
- Association de Veille Environnementale et pour la Protection Animale de Morteaux-Couliboef, AVEPAM (14).

#### • Réunions avec les fédérations régionales de protection de l'environnement normandes :

- Rencontre GRAPE / CREPAN le 2 juin 2015 :

Réunion qui s'inscrit dans le cadre de nos rapprochements en vue de la constitution de la confédération régionale de Normandie. Travail sur le projet des statuts, les modifications ont été par la suite adressées à Haute Normandie Nature Environnement (HNNE) pour continuer à affiner le contenu et à l'adapter.

- Rencontre GRAPE/CREPAN/HNNE à Caen le 22 décembre 2015 :

Rencontre des 3 fédérations régionales normandes dans l'optique de poser les fondements de leur rapprochement et la constitution de la confédération régionale de Normandie.

A l'issue de cette réunion, un communiqué de presse a été rédigé dans lequel le principe de la constitution de la confédération citée est acté sur le modèle d'un rapprochement et non d'une fusion.

Le travail de constitution de cette confédération se poursuit en 2016 (élaboration des statuts, et du règlement intérieur, détermination du siège social, de la présidence ou co-présidence, mise en place de réseaux thématiques transversaux, etc.).



- **Rendez-vous avec le préfet de Basse-Normandie le 17 juillet 2015 :**

Comme il est de coutume à chaque changement de préfet de région, une délégation du GRAPE et du CREPAN rencontre le nouveau préfet pour lui présenter les axes de travail et les préoccupations de nos fédérations régionales sur le territoire bas-normand.

## 2. REPRESENTATION DES ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES DANS LES COMMISSIONS :

En tant qu'association agréée de protection de l'environnement au niveau régional, et également habilitée à être désignée pour prendre part au débat sur l'environnement, le GRAPE est présent dans plus de 90 instances consultatives au niveau régional, départemental et local.

### Quelques exemples de commissions dans lesquelles siège le GRAPE :

- **CESER :**

Représentant du GRAPE : Dominique BAUDUIN, administrateur.

L'année 2015 a été marquée par l'installation du nouveau CESER Normand, à Rouen. Il est le résultat de l'addition des deux CESER, bas et haut-normand, jusqu'en décembre 2017, où le Préfet de Région renouvellera le CESER Normand. Il comportera alors 130 membres contre 156 actuellement, dont 7 membres « agissant dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable », au lieu de 9 aujourd'hui.

Cette année, le travail du CESER a été marqué par toutes les réflexions à propos de la réunification normande, dont un avis sur la capitale régionale et l'organisation du futur CESER de Normandie.

Sept rapports ont été élaborés et votés. Les plus proches de nos préoccupations environnementales ont été d'abord les trois rapports sur les filières de déconstruction et de démantèlement dans les domaines du nucléaire, de l'amiante et des matériaux composites.

Nous avons obtenu un rapport sur l'agriculture biologique ; il a été « détourné » en rapport sur « les circuits courts et de proximité en Basse-Normandie », cherchant à donner une vision relativement négative du bio, et défendant l'agriculture conventionnelle. Nous avons dû nous abstenir sur ce dernier avis.

- **CODERST :**

- Calvados :

Représentant du GRAPE : Michel HORN, Président.

11 réunions en 2015 avec des sujets importants et des présentations très rapides, à la criée, il faut réagir vite et bien, le travail est rendu plus facile quand les associations locales se sont investies et ont travaillé sur le terrain.

- Orne :

Représentant du GRAPE : Jean-Paul DAVEAU, administrateur.

Pendant cette année 2015, le CODERST de l'Orne a examiné environ 52 dossiers portant notamment sur :

- Les garanties financières des ICPE,
- Les centres de VHU,

- La qualité de l'eau avec le « bilan assainissement des eaux usées de l'Orne en 2014 ».
- Des dossiers relatifs aux protections des périmètres de captage en alimentation en eau potable. C'est notamment le dossier du captage « la Cucuyère » qui a fait l'objet d'une étude détaillée par notre association.
- L'instauration de servitudes d'utilité publique pour les canalisations Gaz traversant le département de l'Orne.
- L'insalubrité de maison d'habitation,
- Les enrobages pour l'autoroute,
- Les chambres funéraires,
- Et bien évidemment toujours des dérogations et des extensions en matière de porcheries bien que cette filière soit aujourd'hui totalement en crise.

Il est à noter également qu'un projet d'arrêté préfectoral sur le brûlage des déchets verts a été examiné par le CODERST au mois de novembre. La suite est en attente.

Haies : Enfin nous tenons spécialement à évoquer la note de la direction départementale de des territoires qui est passée au CODERST du mois d'octobre et qui a donné lieu à un tableau des différentes législations applicables en matière de haies.

- **SAGE :**

Représentant du GRAPE : Michel HORN, Président.

Douve-Taute, Vire, inter-Baie des Veys, Orne Moyenne, Orne aval et Seullès, et nouveau SAGE Siennes et Côtiers.

Beaucoup de temps de présence sur des opérations qui durent entre 8 et 10 ans pour se poser la question « qui doit mettre en œuvre les mesures approuvées » ! Mais d'excellents espaces d'échanges entre élus et usagers.

- **CDCFS du Calvados :**

Représentant du GRAPE : Michel HORN, Président.

Des confrontations difficiles dans lesquelles on trouve l'administration auprès des chasseurs, et les deux représentants des associations se trouvent bien seuls.

- **CCM de la Manche :**

Représentant du GRAPE : Michel HORN, Président.

Des réunions où nous sommes juste invités mais qui traitent de problèmes difficiles comme la mortalité importante et inexplicée des huîtres, les pratiques culturelles des professionnels qui ne pensent qu'au profit immédiat, etc.

- **CDPENAF :**

- Calvados :

Représentant du GRAPE : Michel HORN, titulaire, Véronique LEROUX et Brahim BOUFROU, suppléants.

- Manche :

Représentant du GRAPE : Patrick DACHEUX.

- **CDNPS :**

- Calvados :  
Représentant du GRAPE pour la commission plénière : Pascal BOUCHON.
- Manche :  
Représentant du GRAPE pour la commission plénière : Marie-Reine CASTEL.

- **CSS :**

Le GRAPE siège dans un grand nombre de CSS parmi lesquels, pour ne citer que quelques-unes :

- CSS de Guy Dauphin Environnement à Rocquancourt :  
CSS 28 avril 2015 : interventions de René MAFFEI, représentant du GRAPE à la CSS, sur les dispositions prises pour limiter les envols de fines lors des chargements, sur la régularisation de l'activité de démontage des jantes et pneumatiques, sur les problèmes d'écoulements d'eau observés depuis la plate-forme de stockage des DEEE, etc.
- CSS de l'installation de stockage de déchets dangereux à Argences :  
CSS 24 août 2015 : interventions de René MAFFEI, représentant du GRAPE à la CSS, sur les dispositions prises pour limiter à 30 000t/an les apports de déchets, sur les analyses effectuées sur les déchets reçus, et sur une demande de précisions sur les raisons d'une dégradation des résultats effectués sur les piézomètres et particulièrement sur les chlorures du piézomètre n°2, sur l'ammonium et les chlorures du piézomètre n°6.
- CSS de l'installation de stockage de déchets ménagers à Cauvicourt.
- CSS de l'installation de stockage de déchets ménagers à Billy.
- CSS de la SIRAC à Colombelles.
- CSS des Dépôts Pétroliers Côtiers à Mondeville.
- CSS de Distriservices à Sarceaux.
- CSS de KMG Ultra Pure Chemicals à St Fromond.

**SEVESO**

- **Commission sur le PREDD :**

La réunion du 4 septembre 2015 avait pour but de présenter les dernières actions en matière de collecte et de traitement des déchets dans les lycées, ainsi que les indicateurs des déchets 2014 et sur la responsabilité élargie applicable aux producteurs de DASRI et de DEEE.

- **Autres commissions :**

- Mouvements Associatif.
- Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Caen-Carpiquet.
- CLI du Ganil.
- Conseils portuaires de Caen-Ouistreham et de Cherbourg.

- **Projets Européens :**

CAMIS, RECIF, MERINNOVATE, FLAM LITEAU.

Des réunions entre Caen, Rouen, Cherbourg, Portsmouth, Southampton avec des retombées intéressantes sur la gouvernance des grands projets transfrontières sur la maintenance des éoliennes, la réutilisation des sédiments issus des dragages, des coquillages pour fabriquer des récifs artificiels, etc.

### 3. RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS ADHERENTES :

Chaque jour, les associations adhérentes du GRAPE agissent partout dans les départements du Calvados, de l'Orne et de la Manche. Mobilisées sur les domaines de la protection de la nature, de l'environnement et du cadre de vie, elles contribuent avec leurs bénévoles aux enquêtes publiques, aux commissions, aux débats publics et la veille sur la nature et l'environnement.

Le GRAPE, en fonction de son calendrier, est volontaire pour assister aux AG de ses associations pour mieux comprendre les problématiques territoriales, agir collectivement et renforcer le lien fédéral avec ses membres.

Ainsi les administrateurs du GRAPE ont eu l'occasion de participer à plusieurs AGO des associations adhérentes du GRAPE parmi lesquels on peut citer, entre autres :

- **Assemblée générale de l'ADQVB (Association de Défense de la Qualité de Vie à Bénouville) du 26/01/2015.**

Dans le cadre de la politique de consolidation du tissu associatif, le GRAPE a répondu favorablement à l'invitation de l'ADQVB et de sa Présidente Annick BLONDEL à participer à son AG.

L'ADQVB est une association de protection de l'environnement dynamique et active sur différents domaines. Le bilan d'activité 2015 est riche d'activités allant de la préservation des zones humides à la sensibilisation des habitants de diverses communes voisines de Bénouville et des scolaires par l'organisation des foires aux plantes, des conférences thématiques, de ramassage des bouchons, de rencontres jardins, de comptage des oiseaux en janvier et d'élaboration d'une cartographie descriptive. La protection des berges et digues de la mer, la participation aux enquêtes publiques (raccordement au réseau électrique de l'éolien en mer, plan de prévention des bruits (DDTM), analyse par AirCom à Blainville..) font l'objet d'un suivi approfondi par les membres du bureau et du C.A. en fonction des compétences de chacun.

*Mot du Vice-président du GRAPE, Brahim BOUFROU lors de cette réunion :*

*« Je salue au nom du GRAPE votre investissement au service de la protection de la nature et de l'environnement. Nos associations ont des problématiques diverses, mais la volonté des hommes et des femmes pour préserver la qualité de vie et la nature dans leur commune est plus que jamais affirmée.*

*Nous sommes légitimes car nous défendons l'intérêt général avec nos propres moyens et partout où l'environnement a besoin de nous. Vos actions fédèrent les habitants et les jeunes. Continuez ! Vous avez le soutien de votre fédération régionale.*

- **Assemblée générale de l'ADESA (Association pour la Défense de l'Environnement du Secteur d'Argences) du 11/06/2015.** L'enjeu de la présence du GRAPE était d'échanger avec les membres de l'association sur les suites à donner au projet de continuité de l'exploitation de l'ISDD Solicendre à Argences, autorisé par arrêté préfectoral du 20 août 2015 (cf. page 11 du présent rapport d'activité).

Le GRAPE répond également présent aux sollicitations de ses adhérents pour des temps d'échange sur des actions à mener en commun ou pour toute demande de soutien dans des dossiers d'atteintes à l'environnement. Ainsi, par exemple, à la demande de l'association adhérente, le GRAPE a rencontré Les Amis de la Nature et son Président Gérard CATASSO. Le but de la rencontre était de rechercher des thèmes environnementaux d'accroche entre nos deux associations et d'intégrer davantage l'environnement dans les activités de l'association Les Amis de la Nature.

La fédération française, Union touristique Les Amis de la Nature, est membre de l'Internationale des Amis de la Nature. Avec plus de 500 000 adhérents dans 50 organisations membres et partenaires, l'organisation créée en 1895 compte, mondialement, parmi les plus grandes organisations non gouvernementales (ONG).

L'association locale intervient dans différents domaines comme le tourisme social et multi-loisirs, les randonnées pédestres, l'éco-tourisme, les excursions nature, etc.

Propositions du GRAPE :

- Etablir des passerelles de coopération en facilitant des prises de contacts avec les associations membres du groupement.
- Mobiliser des adhérents du GRAPE intéressés sur des territoires lors de certaines opérations des Amis de la Nature.

### **Zoom sur le soutien du GRAPE aux associations opposées au projet de GDE à Nonant-le-Pin.**

En 2015, le GRAPE a poursuivi son soutien aux actions des associations environnementales de Nonant-le-Pin opposées à l'exploitation d'une installation de stockage de déchets non dangereux ultimes destinée à recevoir des résidus de broyage automobile par Guy Dauphin Environnement.

**Historique :** Le GRAPE suit ce projet de GDE à Nonant-le-Pin depuis l'enquête publique en 2006 à laquelle il a contribué en collaboration avec l'AREU et l'AFFO. Nos associations, comme la commission d'enquête publique, avait donné un avis défavorable à ce projet en raison des impacts possibles sur la ressource en eau et des nombreux problèmes déjà rencontrés avec GDE sur l'exploitation de ses autres sites (manquements répétés aux prescriptions préfectorales).

Depuis 2009, l'association Nonant Environnement est adhérente du GRAPE et membre du collectif des associations riveraines des activités de GDE.

Le refus du préfet de l'Orne de l'époque, en janvier 2010, d'accorder l'autorisation d'exploiter a été attaqué par GDE devant le Tribunal administratif de Caen qui a non seulement annulé ce refus, mais a de plus accordé l'autorisation d'exploiter à GDE par un jugement du 18 février 2011.

En 2013, l'association Sauvegarde des terres d'élevage a été créée, et par la suite le Front de Résistance de l'Orne : les associations se sont alors lancées dans le blocage du site d'enfouissement et dans un combat juridique de longue haleine.

Liste non exhaustive des actions, contentieuses ou non, de l'année 2015 menées par les associations opposées au projet :

- **21 janvier 2015.** La cour d'appel de Caen annule la décision du tribunal d'Argentan ordonnant la fermeture du site de Nonant-le-Pin (Orne). GDE prévoit de rouvrir son site, après des travaux de réhabilitation.
- **11 mai 2015.** Rencontre de la directrice générale de la prévention des risques (DGPR) au ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie. Le GRAPE, représenté par son Vice-président, Brahim BOUFROU, était présent.
- **26 août 2015.** Visite de Ségolène Royal dans l'Orne, à Alençon, pour évoquer le dossier de Nonant-le-Pin avec GDE, les opposants et les élus du Département. La ministre demande une nouvelle expertise.
- **11 septembre 2015.** Le tribunal administratif de Caen a condamné l'État à verser un million d'euros de provisions à l'entreprise pour le blocage de son site de Nonant-le-Pin.
- **25 septembre 2015.** Les opposants bloquent des camions de déchets à l'entrée de l'entreprise GDE de Nonant-le-Pin. La préfète de l'Orne, Isabelle David, prend un arrêté d'urgence interdisant l'apport de déchets. Le GRAPE, par la présence de son Vice-président Brahim BOUFROU, a soutenu les opposants contre l'importation de déchets ultimes de RBA de Rocquancourt aux motifs que les bassins des lixiviats ne sont pas sécurisés engendrant un risque de pollution des rivières avoisinantes et des nappes phréatiques.
- **22 octobre 2015.** Le tribunal administratif de Caen suspend l'arrêté préfectoral d'interdiction d'apport de déchets. Le 26 octobre 2016, la préfète prend un nouvel arrêté d'urgence pour empêcher les déchets d'entrer.
- **20 novembre 2015.** Le tribunal administratif de Caen suspend, une nouvelle fois, l'arrêté préfectoral.
- **22 novembre 2015.** Les opposants, qui ont repris le blocage du site, sont assignés par GDE devant le tribunal d'Argentan. Ils arrêtent ce nouveau blocage le 27 novembre 2015.

Après 10 ans de démarches administratives et judiciaires, le Conseil d'Etat a annulé le 18 mars 2016 l'ordonnance du juge des référés du tribunal administratif de Caen du 22 octobre 2015. Un début positif pour répondre aux revendications des riverains et de leurs associations dans l'attente, début mai 2016, de l'arrêt de la CAA de Nantes sur le jugement du TA de Caen de 2011 accordant l'autorisation d'exploiter à GDE.

## LE GRAPE JURIDIQUE

---

### 1. CONTENTIEUX ADMINISTRATIF :

- **Recours contre l'arrêté du Préfet du Calvados du 2 août 2012 fixant des prescriptions à GDE pour la gestion du dépôt illégal de résidus de broyage sur la commune de Soumont-St-Quentin :**

Suite à une information qui a été portée à la connaissance du préfet par l'Observatoire Régional de l'Écologie, de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire (l'OREEAT), plusieurs dépôts illégaux de résidus de broyage (RB) ont été mis à jour à Versainville, Soumont-St-Quentin, Fontenay-le-Pesnel et Feugerolles-Bully.

Les sondages effectués par la DREAL sur l'installation de stockage de déchets inertes gérée par la Société Eco Mine à Soumont-St-Quentin ont permis d'évaluer à environ 8 000 m<sup>3</sup> le volume total de remblais contenant des RB, soit un tonnage de l'ordre de 9 600 à 12 850 tonnes. Compte tenu des teneurs élevées en plomb, ces RB sont classés dans la catégorie des déchets dangereux.

Face à ces dépôts illégaux sur Soumont-St-Quentin, le préfet a pris un arrêté préfectoral, en date du 2 août 2012, à l'encontre de la Société Guy Dauphin Environnement lui prescrivant de procéder au confinement sur place des résidus de broyage.

Le GRAPE a attaqué cet arrêté en raison :

- De la dangerosité de ces déchets non autorisés dans une installation de stockage de déchets inertes,
- De la présence sous ces dépôts de la nappe du Bajo-Bathonien, aquifère d'importance régionale, utilisé pour la production d'eau potable,
- Des risques de pollution de la ressource en eau.

Seule une excavation totale des déchets illégalement enfouis est de nature à garantir l'absence de pollution de la nappe.

Dans un jugement du 18 septembre 2014, le Tribunal administratif de Caen a annulé l'arrêté préfectoral estimant que le Préfet a commis une illégalité en prescrivant le confinement de déchets dangereux dans une installation de stockage de déchets inertes.

GDE et le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie ont fait appel. La procédure est toujours en cours devant la Cour Administrative d'Appel de Nantes.

- **Recours contre le Préfet de la Manche pour carence dans la préservation du domaine public maritime à Portbail (50) :**

Le 1er octobre 2009, le GRAPE a obtenu un jugement du Tribunal administratif de Caen reconnaissant la responsabilité du Préfet de la Manche du fait de son inaction face à plusieurs occupations illégales du domaine public maritime sur le territoire de la commune de Portbail. Le tribunal avait enjoint le préfet, dans un délai de 6 mois à compter du jugement, de faire constater les occupations illégales du domaine public maritime citées dans la décision de justice. Le préfet n'avait pas fait appel.

Face à l'inexécution du jugement par le préfet, le GRAPE a obtenu un nouveau jugement en date du 22 juin 2012 prononçant une astreinte de 50€ par jour de retard à l'encontre de l'Etat si le préfet de la Manche ne justifiait pas avoir, dans le mois suivant la notification du jugement, entièrement exécuté la décision du 1<sup>er</sup> octobre 2009, en faisant constater les occupations illégales du domaine public maritime de la commune de Portbail et en poursuivant les auteurs de ces infractions.

Malgré plusieurs réunions avec la préfecture, le GRAPE a considéré que l'exécution des jugements n'était pas réalisée, le préfet ayant poursuivi des contrevenants mais en se désistant en cours de procédure. Le GRAPE a donc de nouveau saisi le TA en 2014 pour demander la liquidation provisoire de l'astreinte aux motifs de l'inexécution des jugements du 1<sup>er</sup> octobre 2009 et du 22 juin 2012.

Par jugement du 19 mars 2015, le tribunal administratif a considéré que le préfet avait exécuté entièrement les jugements puisqu'il a poursuivi les auteurs de contraventions de grande voirie en saisissant le juge compétent le 19 juillet 2012, et ce même s'il s'est désisté pour des motifs d'intérêt général lors des procédures.

Estimant ce jugement aberrant, puisque les motifs d'intérêt général invoqués par le préfet pour se désister avaient été rejetés par le jugement du 1<sup>er</sup> octobre 2009, le GRAPE a décidé de faire appel du jugement du 19 mars 2015.

La procédure devant la cour administrative d'appel de Nantes est toujours en cours.

## 2. ACTIONS PENALES :

- **Enfouissements illégaux de résidus de broyage sur différents sites par GDE :**

Ce dossier porte sur les enfouissements illégaux de résidus de broyage automobile par GDE sur les sites de Versainville, Soumont-St-Quentin, Fontenay-le-Pesnel et Feuguerolles-Bully (14).

Lors de la première audience le 13 mars 2014, face à un risque de prescription des faits pour lesquels GDE était poursuivi, l'avocat du GRAPE a obtenu un report d'audience en demandant la requalification de l'infraction.

Le Tribunal correctionnel de Caen a confirmé, par un jugement du 16 septembre 2014, que les faits pour lesquels était poursuivi GDE (abandon de déchets) étaient prescrits, et ce malgré la demande du GRAPE de requalifier l'infraction en complicité d'exploitation d'installation classée sans autorisation.

Le GRAPE, après discussion avec FNE sur la meilleure stratégie à adopter, a décidé de faire appel du jugement. La procédure est toujours en cours. L'audience du 29 janvier 2016 a été reportée à la demande de la partie adverse au 22 avril 2016.

- **Destruction de haies à Russy (14) :**

Suite à une information faite par Michel JOUEN et le maire de la commune, le GRAPE et le CREPAN ont déposé une plainte conjointe auprès du procureur, le 23 septembre 2014, contre un agriculteur qui a arraché des haies classées dans le PLU de Russy comme élément remarquable du paysage. La DDTM a de son côté dressé un procès-verbal. La commune, tenue au courant de nos démarches, a également porté plainte.

En septembre 2015, le maire de Russy a reçu une décision de classement sans suite de la part du Procureur. La plainte du CREPAN et du GRAPE est toujours en cours d'instruction. Le PV de la DDTM est aussi resté sans réponse pour le moment. Les suites à donner à ce dossier ont été confiées à Charline David, nouvellement en service civique au CREPAN.

### 3. AUTRES ACTIONS :

- **Porcheries industrielles soumises à enregistrement :**

- Projet situé à Vieux-Pont (61) :

L'EARL de l'Udon exploite un atelier porcin de type naisseur-engraisseur au lieu-dit « Le Bois au Brun » sur le territoire de la commune de Vieux-Pont. Le projet, enregistré par l'arrêté du 2 avril 2015, consiste à passer de 2 065 à 3 255 animaux équivalents et à créer un nouveau bâtiment d'engraissage au lieu-dit « La Lancisière », toujours sur la commune de Vieux-Pont, à environ 2 kms de l'exploitation actuelle.

Avec 3255 animaux équivalents porcs, le projet est soumis à la procédure d'enregistrement. De ce fait, il n'a pas fait l'objet d'une étude d'impact et une simple consultation publique a été réalisée.

Dans un premier temps, le GRAPE a saisi le préfet de l'Orne d'un recours gracieux pour demander que celui-ci bascule le projet sous la procédure de l'autorisation au titre des ICPE, comme il en a le pouvoir.

En effet, le terrain d'assiette du projet à La Lancisière présente une sensibilité environnementale très forte. Il se situe sur un point haut, au-dessus de deux ruisseaux, la Rânette et le Couillard, deux affluents de l'Udon, lui-même affluent de l'Orne. Le site surplombe ainsi le site Natura 2000 « Haute vallée de l'Orne et affluents ». De plus, il présente de fortes pentes (supérieures à 4%), des sols argileux, donc imperméables, et un réseau de drainage sous la parcelle actuelle. L'ensemble de ces éléments conduisent à un fort risque de pollution des eaux de surface et du site Natura 2000.

Une autre source possible de pollution des eaux est liée aux épandages et aux transferts indirects. En effet, le secteur compte 5 porcheries dans un rayon de 2,5 kms et est impacté par le cumul des rejets directs et indirects sur la ressource en eau.

Face au rejet du recours gracieux, la possibilité de faire un recours contentieux a longuement été étudiée avec l'association Val d'Orne Environnement. L'absence de jurisprudence en matière de procédure d'enregistrement et le manque d'éléments techniques qui auraient permis de prouver les insuffisances de l'arrêté préfectoral, ont conduit à la décision de ne pas tenter de recours contentieux. Le GRAPE a choisi de se concentrer sur un autre dossier de porcherie soumise à enregistrement, à Morteaux-Couliboeuf.

➤ Porcherie situé à Morteaux-Couliboeuf (14) :

Par un arrêté en date du 9 octobre 2015, le Préfet du Calvados a procédé à l'enregistrement d'un élevage de porcs de 4130 animaux équivalents au lieu-dit « Le Perrey » à Morteaux-Couliboeuf, associé à un plan d'épandage d'une surface épandable maximale de 421,69 ha, répartie sur les Communes de Barou-en-Auge, de Beaumais, de Damblainville, de Morteaux-Couliboeuf et de Vaudeloges, au nom de l'EARL du Perrey.

Le site du projet et son plan d'épandage se situe en zone vulnérable aux nitrates, dans un secteur hydrogéologique très sensible. En effet, sur presque 80 km<sup>2</sup>, le creux de Morteaux-Couliboeuf abrite la plus grande réserve d'eau de la Dives. Cette réserve est une nappe libre ; elle n'est pas close par les argiles.

De plus, le projet se trouve à proximité du captage de Cantepie. Celui-ci n'est plus utilisé depuis 1995 pour l'approvisionnement en eau potable de la Ville de Falaise à cause d'un taux de nitrate proche de 100 mg/l pour une limite fixée à 50 mg/l. Cependant, il fait partie de la liste des captages prioritaires Grenelle du Calvados.

Le GRAPE a accompagné l'AVEPAM (Association de Veille Environnementale et pour la Protection Animale de Morteaux-Couliboeuf) dans l'étude du dossier. La décision a été prise d'attaquer l'arrêté préfectoral d'enregistrement devant le tribunal administratif de Caen. Le recours a été déposé début 2016.

• **Continuité de l'exploitation de l'ISDD Solicendre à Argences (14) :**

Par sa participation à la CSS de Solicendre et par le soutien apporté depuis de nombreuses années à l'ADESA, le GRAPE suit attentivement l'activité de cette installation de stockage de déchets dangereux.

Arrivée au seuil de sa capacité de stockage actuellement autorisée et ne pouvant s'étendre en superficie du fait des contraintes imposées par le plan local d'urbanisme d'Argences, la société Solicendre a monté un projet de continuité de son activité jusqu'en 2029, en passant de 30 000t de déchets par an à 50 000t, en exploitant un nouveau casier de stockage au niveau de la zone actuelle des bassins (point bas à l'ouest du site) et en remodelant par rehausse les surfaces déjà exploitées.

La continuité de l'exploitation ajouterait un volume de 560 000 m<sup>3</sup> de déchets dangereux qui seraient ainsi répartis :

- Au-dessus du premier stockage existant (1981-1991), les casiers n°4 composés chacun de 3 alvéoles, créés en rehausse et séparés du massif existant par une interface.
- Au-dessus du second stockage existant (1991-2015), les casiers n°2 composés de 7 alvéoles avec rehausse des casiers et alvéoles existants.
- A la place de la zone des bassins, création d'un nouveau casier n°3. Pour ce casier, la présence locale de remblais argileux nécessite de reconstituer la barrière passive sur les talus.

Au cours de l'enquête publique, qui s'est déroulée en 2015, le GRAPE a travaillé étroitement avec l'association locale et s'est prononcé contre la poursuite de l'exploitation de cette installation aux motifs suivants :

- Le Plan Régional d'Élimination des Déchets Dangereux (PREDD), adopté en 2009, avait identifié le problème de la fin de vie de cet ISDD, le site devant être comblé à l'horizon 2018/2023. Le PREDD prévoyait d'ailleurs qu'une étude préalable soit envisagée de façon à identifier les sites potentiels pour l'accueil d'un nouveau centre, et déterminer les faisabilités techniques, économiques et juridiques, afin de maintenir une filière de stockage de déchets dangereux sur la région au terme de l'exploitation du site prévue pour 2018 à 2023.

L'objectif n'était donc pas de continuer l'exploitation du site de Solicendre, mais de trouver une alternative à la fin de vie de cette installation. Mais ni l'étude prévue par le PREDD, ni la recherche d'un nouveau site n'a été réalisée. L'Etat et les collectivités locales sont responsables de l'absence d'alternative à l'ISDD d'Argences.

- Autorisé en 1981, l'ISDD d'Argences a fait l'objet d'une première phase d'exploitation de 1981 à 1991, puis d'une deuxième par l'exploitant actuel de 1991 à 2015. Concernant les casiers n°4, il faut savoir que de 1981 à 1991 a été stockée sur le site une masse de déchets de diverses catégories, souvent toxiques, sans pose de géomembrane et sans respect de la réglementation et des prescriptions. Les conditions désastreuses d'exploitation de cette première phase sont connues. Elles justifient le fait de ne créer les casiers n°4 qu'après avoir réalisé des carottages et des sondages dans le massif de déchets pour connaître la nature exacte de ces derniers, et établi les conséquences de l'absence de géomembrane en fond de site.

Pour le casier n°3, sa création va rapprocher le massif de déchets du hameau du Fresnes, entrant ainsi dans le périmètre des 500 mètres protégés d'un monument historique. De plus, le coteau, situé derrière la tuilerie, comporte une prédisposition modérée à forte aux mouvements de terrain.

Le 11 mars 2015, le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable avec réserves. Le préfet a autorisé la poursuite de l'exploitation de l'ISDD par un arrêté du 20 août 2015.

Lors d'une réunion le 19 février 2016, le GRAPE et l'ADESA ont étudié la possibilité de faire un recours contre cet arrêté. Il a été convenu que l'association locale remonte le maximum d'informations au GRAPE pour que notre juriste puisse élaborer une requête introductive d'instance.

#### • Réunion sur la protection du bocage dans l'Orne :

A l'initiative du GRAPE et de plusieurs associations de protection de l'environnement, principalement de l'Orne, une réunion de travail a été organisée le 13 juin 2015 à Argentan pour aborder le problème de plus en plus marqué de la destruction des haies bocagères. Grâce à la présence du maire, cette réunion a été l'occasion d'aborder un cas de destruction par des agriculteurs de haies protégées par délibération municipale à Colonard-Corubert.

A l'issue de cette réunion ont été actés :

- Le principe et la rédaction d'un courrier commun à l'ensemble des participants à destination du préfet de l'Orne au sujet des destructions de haies à Colonard-Corubert.
- Le projet de créer pour 2016 un collectif d'associations œuvrant pour la protection du bocage.

Dans la continuité de cette réunion, le GRAPE et des associations de l'Orne ont rencontré le 15 juillet 2015 deux élus régionaux, Yanic SOUBIEN et François DUFOUR, pour parler de la problématique de la protection des haies bocagères.

Un stage de formation a également été organisé par le GRAPE le 12 décembre 2015 à Argentan sur le thème : « Les espaces naturels, quelle protection ? L'exemple du bocage ». Il a réuni 15 participants.

#### 4. ENQUETES PUBLIQUES :

- Enquête publique relative au projet de continuité de l'exploitation de l'ISDD Solicendre à Argences.
- Enquête publique relative à la réorganisation et à l'aménagement de l'avant-port de Caen-Ouistreham.
- Enquête publique relative au projet de regroupement du centre hospitalier de Pont-L'Evêque.
- Enquête publique relative au projet de construction d'un parc éolien sur les communes de Saint-Georges-de-Rouelley et de Ger.
- Enquête publique relative au projet de parc éolien offshore au large de Courseulles-sur-Mer.
- Enquête publique relative au projet de PPRI de la vallée de la Touques.
- Enquête publique relative à la demande d'autorisation du GAEC du Pays de Flers pour l'exploitation d'un élevage de 205 vaches laitières.

## L'ESPACE INFO ENERGIE

---

### INTRODUCTION :

L'année 2015 a été marquée par des événements qui feront date dans la mémoire collective. Si cette remarque est évidente d'un point de vue international, national et régional, elle l'est également au niveau des enjeux environnementaux.

Le thème de l'énergie et de la rénovation énergétique des bâtiments a jalonné l'année à de multiples occasions. Citons les faits les plus marquants :

- L'apparition des « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » et des « contrats locaux de transition énergétique ».
- Le vote de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte.
- La COP 21.

Ces événements participent à la prise de conscience de la nécessité d'agir concrètement et à son échelle. Par effet mécanique, ceci devrait impacter directement le secteur de la rénovation énergétique.

Cette situation favorable ne s'est pourtant pas transformée en élan collectif évident. Nous sommes encore très loin des 500 000 logements rénovés par an. Les campagnes de communications de l'ADEME (juillet et octobre 2015) n'ont eu quasiment aucun impact sur les demandes arrivant au GRAPE. Il y a eu un décalage profond entre le battage médiatique avant et pendant la COP 21 et les sollicitations des conseillers. Précisément, la semaine de la COP 21 fut une des semaines (hormis les vacances estivales) les moins chargées de l'année.

Pour autant, les demandes formulées à l'Espace Info Energie du GRAPE sont en augmentation par rapport à l'année précédente. Nous accompagnons des projets plus complets qui nécessitent plusieurs rendez-vous ou des échanges réguliers : c'est particulièrement vrai dans le cadre du dispositif chèque Eco Energie Basse-Normandie.

Enfin, certains projets que nous pensions voir émerger en 2015 ont été repoussés en 2016, faute de décision politique. C'est le cas notamment des familles à énergie positive et des projets de plateformes de la rénovation énergétique.

Nous vous présentons ces éléments dans ce rapport, ainsi que les projets et pistes de réflexion pour 2016.

## 1. LES CONTACTS :

### • Evolution des contacts sur la période 2007-2015 :

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Totalité des demandeurs</b>	8 085	6 616	6 812	4 940	2 944	6 271	4 808	3 296	4 197
<b>Contacts individuels</b>	1 394	1 255	2 471	2 931	2 456	1 182	1 673	1 756	1 778
<b>Total</b>	9 479	7 871	9 283	7 871	5 400	7 453	6 481	5 052	5 975

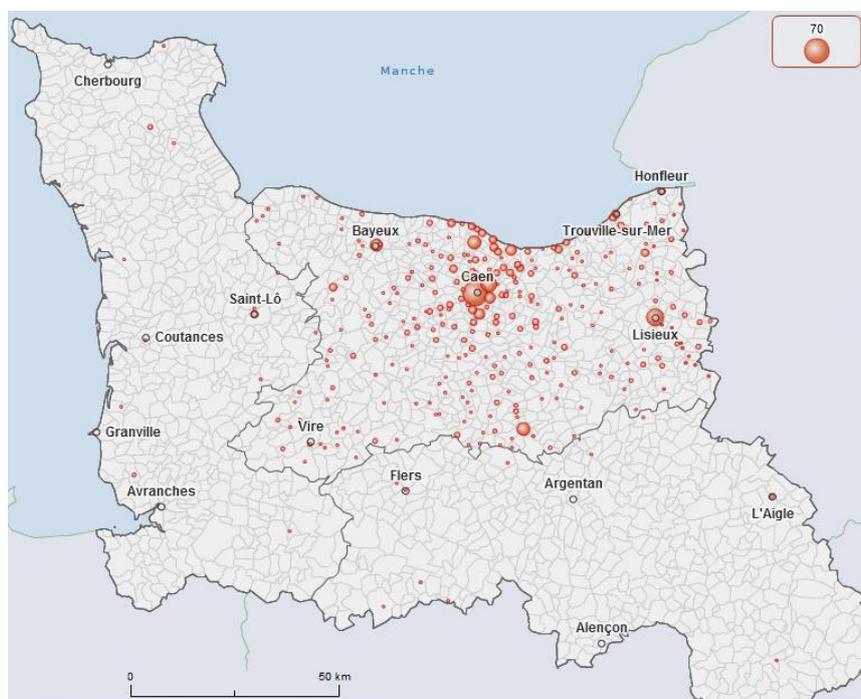
### Quelques chiffres :

- 18% d'augmentation entre 2014 et 2015.
- 21% des personnes nous contactent plusieurs fois.
- Temps moyen par contact : 34 minutes contre 25 minutes en 2011.
- 60% des particuliers nous contactent suite à une première prise de contact avec l'ADEME, la région ou avec la plateforme Rénovation Info Service.
- 77% des particuliers nous contactent pour obtenir des informations sur les aides financières.

### • Origine géographique des contacts :

La majorité de nos contacts provient de la communauté d'agglomération de Caen la Mer.

Le reste de nos contacts est relativement éparpillé sur l'ensemble du territoire du Calvados. Cet étalement ne correspond pas forcément à nos lieux de nos permanences et nous interroge sur l'efficacité de la communication mise en place sur ces territoires.



Basse Normandie - IGN GéoFla - Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur

## 2. INTERVENTIONS ET PERMANENCES DELOCALISEES :

### • Interventions extérieures :

Type d'intervention	Nombre de contacts	Temps consacré
<b>Chronique les choses de la vie France Bleu Flash Conso France 3</b>	2600	13 jours
<b>Salons de l'Habitat &amp; Foire de Caen</b>	880	21 jours
<b>Animation stand EIE :</b> - <b>Marchés.</b> - <b>Forums de l'énergie.</b> - <b>Fête de la bio.</b> - <b>Soirées théâtre.</b>	150	5 jours
<b>Animation VIE :</b> - <b>Animation Eco logement.</b> - <b>Permanences Place Bouchard.</b> - <b>Salons.</b>	212 contacts individuels	13 jours
<b>Permanences extérieures</b>	70 contacts individuels	30 jours
<b>Réunions d'information</b>	58 contacts individuels	4 jours
<b>Visites de sites</b>	62 contacts individuels	7 jours
<b>Opération thermographie Douvres la Délivrande</b>	17 contacts individuels	5 jours

Certaines interventions semblent plus pertinentes que d'autres au regard du nombre de contacts.

On estime que la participation du GRAPE aux émissions de radio et télé génère un équivalent de 200 contacts par jour contre 3 contacts par jour pour l'opération de thermographie.

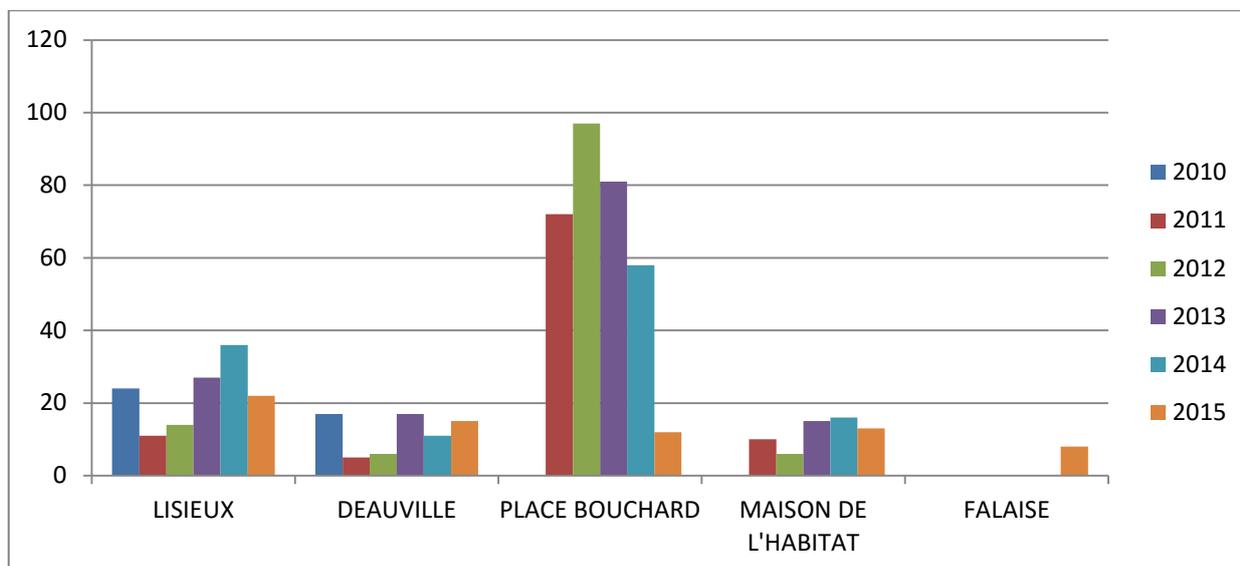
Il est important de rappeler que le traitement qualitatif des demandes est vraiment différent en fonction des animations. Les émissions France Bleu permettent au GRAPE de vulgariser les questions liées à l'énergie et de faire connaître notre service au grand public, mais il ne s'agit pas de contact individuel comme c'est le cas par exemple pour l'opération de thermographie.

Quelques exemples de sujets abordés lors des émissions 2015 :

- L'éclairage,
- Le démarchage à domicile,
- La ventilation, les économies d'eau,
- Les copropriétés,
- La thermographie,
- Le bilan énergétique,
- Le dispositif chèque Eco Energie.

- **Permanences délocalisées :**

Evolution de la fréquentation des permanences délocalisées :



Le GRAPE a tenu 30 permanences dans le Calvados générant 70 rendez-vous avec des particuliers.

La fréquentation est en nette baisse par rapport à l'exercice 2014 (121 rendez-vous). Cette diminution s'explique par une baisse des contacts sur la permanence Place Bouchard à Caen due principalement à une immobilisation du VIE pour des réparations et des lacunes dans la communication sur ces permanences. Nous envisageons de demander une communication adaptée et de proposer une permanence aux Rives de l'Orne en alternance avec Place Bouchard ou autres modalités à étudier avec les personnes en charge du service concerné à la Mairie de Caen.

En septembre 2015, le GRAPE a mis en place une permanence à Falaise selon une convention signée avec la Communauté de Communes du Pays de Falaise. Un bureau est mis à notre disposition dans les locaux de la Communauté de Communes du Pays de Falaise (zone d'activités de Guibray, rue de l'industrie) le 2<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois.

### 3. LE DISPOSITIF CHEQUE ECO ENERGIE :



En 2015, Le GRAPE a instruit 186 dossiers et finalisé 109 dossiers (chèque produit) ont été instruits par les conseillers du GRAPE et 617 personnes nous ont contactés pour obtenir des informations techniques ou financières dans le cadre de leur projet de rénovation.

#### • Bilan quantitatif du dispositif :

Type	Objectifs 2015 - 2016	Réalisé en 2015	Prévisionnel 2016
<b>Chèque poêle à bois</b>	<b>126</b>	70 dossiers <b>37 chèques produits</b> 13 dossiers refusés 20 dossiers en cours	89
<b>Chèque audit</b>	<b>126</b>	108 dossiers 63 chèques produits 7 dossiers refusés 38 dossiers en cours	63
<b>Chèque travaux niveau 1</b>	<b>44</b>	8 dossiers 0 chèque produit 4 dossiers refusés 4 dossiers en cours	44
<b>Chèque travaux niveau 2</b>	<b>44</b>	9 dossiers <b>1 chèque produit</b> 3 dossiers refusés 6 dossiers en cours	43
<b>Chèque travaux niveau bbc</b>	<b>44</b>	18 dossiers <b>8 chèques produits</b> 10 dossiers en cours	36
<b>Contacts</b>	<b>1950</b>	604 conseils personnalisés	1346

186 dossiers ont été suivis par le GRAPE et 109 chèques ont été édités. Le GRAPE a réalisé 118 relances téléphoniques sur des dossiers chèques éco énergie créés en ligne par les particuliers eux-mêmes. L'objectif de ces relances est de faire à la fois le point sur le projet des particuliers (motivations et pertinence de réaliser des travaux) et de faire aboutir le dossier dans la mesure du possible.

## • Bilan qualitatif du dispositif :

En partenariat avec Biomasse Normandie, nous avons réalisé deux questionnaires au mois de novembre 2015 afin de recueillir des informations sur le ressenti des propriétaires qui ont soit engagé une étude thermique soit une rénovation BBC.

### ➤ Questionnaire Audit :

**Enquête de satisfaction « AUDIT »**


N° de dossier : [redacted] Date d'inscription : [redacted]  
 Nom et Prénom : [redacted] Ville du logement : [redacted]  
 Année de construction : [redacted] Surface du logement (m²) : [redacted]

Mode de connaissance du dispositif Chèque Eco-énergie Basse-Normandie ? Choisissez un élément.

Travaux envisagés ?  ITE\*  ITI\*  Isolation toiture  Isolation sol  Fenêtres  Portes  Volets  
 VMC SF\*  VMC DF\*  Chaudière  Poêle / insert  PAC  Ballon thermodynamique  
 Ballon électrique  Mise en œuvre d'un réseau de radiateurs à eau  Remplacement / installation radiateurs électriques

Montant des travaux envisagés ? < 10 000 €

Niveau de satisfaction ?	Accompagnement du conseiller	Très satisfait	Contenu de l'audit	Très satisfait
	Délai d'exécution des travaux	Très satisfait	Utilisation de l'extranet	Très satisfait

Suite à l'audit envisagez-vous de faire des travaux ? Oui [redacted]  
 Si oui, les travaux correspondent-ils à un scénario de l'audit ? Oui [redacted]  
 L'audit vous a-t-il convaincu de faire des travaux plus ambitieux que ceux prévus initialement ? Oui [redacted]  
 D'une manière générale, conseilleriez-vous à votre entourage de faire audit énergétique ? Oui [redacted]  
 Avez-vous des remarques à apporter pour améliorer le dispositif Chèque éco-énergie Rénovation BBC ? [redacted]





\* Isolation thermique par l'extérieur ; \* Isolation thermique par l'intérieur ; \* Ventilation mécanique simple flux ; \* Ventilation mécanique double flux



8 personnes nous ont retourné le questionnaire de satisfaction étude thermique. Globalement ces propriétaires sont satisfaits du résultat. L'étude leur a permis d'envisager des travaux de rénovation thermique d'un montant de 7 000 à 30 000€ dans un délai inférieur à 1 an.

Ainsi, des travaux sont systématiquement envisagés suite à l'étude, mais aucun de ces 8 propriétaires ne souhaitent s'engager sur une rénovation BBC.

2 personnes sont peu satisfaites de leurs études. Voici les raisons évoquées :

- Le bureau d'étude n'a pas vérifié l'épaisseur de l'isolant mur.
- Préconisations techniquement impossibles pour l'isolation du sol (hauteur et accès du vide sanitaire)

6 personnes ne sont pas satisfaites de l'outil extranet, jugé « trop compliqué ». Elles ont préféré confier ces démarches administratives à leur conseiller référent.

Remarques pour améliorer le dispositif :

- Améliorer la communication du dispositif.
- Améliorer l'outil extranet.

## ➤ Questionnaire rénovation Bâtiment Basse Consommation

**Enquête de satisfaction « Rénovation BBC »**

**N° de dossier :** Cliquez ici pour taper du texte. **Date d'inscription :** Cliquez ici pour taper du texte.

**Nom et Prénom :** Cliquez ici pour taper du texte. **Ville du logement :** Cliquez ici pour taper du texte.

**Année de construction :** Cliquez ici pour taper du texte. **Surface du logement (m<sup>2</sup>) :** Cliquez ici pour taper du texte.

---

**Mode de connaissance du dispositif Chèque Eco-énergie Basse-Normandie ?** Choisissez un élément.

**Quels sont les principaux éléments qui vous ont motivé à vous engager ?** Choisissez un élément. Choisissez un élément. Choisissez un élément.

**Durée de projet de rénovation ?** Choisissez un élément.

**Travaux effectués ?**

ITE\*  ITI\*  Isolation toiture  Isolation sol  Fenêtres  Portes  Volets

VMC SF  VMC DF  Chaudière  Poêle / insert  PAC  Ballon thermodynamique

Ballon électrique  Mise en œuvre d'un réseau de radiateurs à eau  Remplacement / installation radiateurs électriques

**Montant des travaux ?** Choisissez un élément.

**Niveau de satisfaction ?**

<b>Accompagnement du conseiller</b>	Choisissez un élément.	<b>Relation entre les intervenants</b>	Choisissez un élément.
<b>Délai d'exécution des travaux</b>	Choisissez un élément.	<b>Respect de vos souhaits / exigences</b>	Choisissez un élément.
<b>Conformité de la facture par rapport au devis</b>	Choisissez un élément.		

**D'une manière générale, conseilleriez-vous à votre entourage de faire une rénovation BBC ?** Choisissez un élément.

**Avez-vous des remarques à apporter pour améliorer le dispositif Chèque éco-énergie Rénovation BBC ?** Cliquez ici pour taper du texte.



3 propriétaires ont rempli le questionnaire suite à la réalisation d'une rénovation globale BBC de leur logement. Le montant des travaux varie entre 42 000 et 55 000€ avec en moyenne 35% d'aide financière (chèque éco énergie, crédit d'impôt, certificats d'économie d'énergie, prime de 1 350€).

Les motivations d'engager une rénovation lourde de leur logement sont les suivantes :

- Economie d'énergie,
- Aides financières,
- Améliorer le confort du logement,
- Réfection du ravalement.

Les points bloquants d'une rénovation BBC dans le cadre du dispositif chèque Eco Energie :

- Le manque de communication : « manque de support de communication (messages radios locales, campagnes d'affichages, spot tv),
- La lourdeur administrative de l'éco-ptz et des certificats d'économie d'énergie.

« L'impression de remplir beaucoup de formulaires pour la même chose. L'immobilisme des banques qui pour un PTZ vous demande une masse de documents qui sont largement un frein à la mise en place de ce prêt. J'ai dû abandonner. Le nombre de document à faire remplir par les professionnels, déjà noyé sous l'administratif. Les partenaires Carrefour qui freinent : aller et retour de courriers incessants. Les travaux sont terminés en septembre 2015, les artisans sont réglés, mais je n'ai pas encore reçu les différentes subventions »

Ces 3 propriétaires sont très satisfaits de l'accompagnement de leur conseiller : « *Mettre en avant la qualité d'accompagnement des conseillers qui font un excellent travail et qui sont toujours à l'écoute (bien utile parfois car on pourrait se décourager vu certains délais)* », et conseilleraient à leur entourage de faire une rénovation BBC malgré la lourdeur des démarches administratives et le temps à y consacrer.

11 projets de rénovation BBC et 5 projets de rénovation intermédiaire (chèque 1 et 2) sont actuellement en cours ou en phase de démarrage. Nous estimons d'après les devis un montant de travaux d'environ 640 000€ (hypothèse de calcul : 40 000€/rénovation BBC).

Le temps consacré par les conseillers varie entre 5 et 25 heures par dossiers BBC :

- Lecture et validation de l'étude thermique,
- Lecture des devis,
- Rédaction du plan de financement,
- Inscription au dispositif chèque niveau 3,
- Inscription CEE,
- Suivi du projet / échange avec les différents intervenants du projet : le rénovateur, l'auditeur et la banque.

• **Un exemple de rénovation Bâtiment Basse Consommation 2015 :**

### "400 Rénovations BBC" Chantier pionnier n° 11

**CONTEXTE**

Est-il possible de rénover un bâtiment très ancien, avec une haute performance énergétique, tout en conservant un caractère patrimonial fort ? C'est le pari réussi de ce projet et les résultats sont bien au-delà des chiffres courants rencontrés en rénovation de Bâtiment Basse Consommation (BBC) : 44 kWh/m<sup>2</sup>.an (336 kWh/m<sup>2</sup>.an équivalents) et une étanchéité à l'air de 0,19 m<sup>3</sup>/m<sup>2</sup>.h (valeur classique oscillant habituellement entre 0,6 et 1,3).

Ce logement situé à Hérouville-sur-Orne (34) est une maison en pierre construite entre le 14 et 15<sup>ème</sup> siècle. Pour conserver l'aspect extérieur, il était incontournable de procéder à une isolation intérieure des murs. La solution technique retenue est une coupe de cellulose soufflée derrière un feutre vapeur, une bonne étanchéité à l'air, le choix des matériaux, la mise en œuvre, le soud de détail et la **colmatage** des travaux réalisés par les propriétaires, le bureau d'études thermique et le rénovateur appliquant cette très haute performance.

	Avant	Après
Consommation d'énergie primaire [kWh <sub>ep</sub> /m <sup>2</sup> .an]	3 852	44
Chiffre d'affaires/mètre carré (coût/vente) [€/m <sup>2</sup> .an]	82	8
Étanchéité à l'air [m <sup>3</sup> /m <sup>2</sup> .h]	-	0,19

**TRAVAUX DE RÉNOVATION THERMIQUE**

**Murs**

- Isolation murs : coupe de cellulose soufflée 14 cm, R = 8,13 m<sup>2</sup>.K/W
- Isolation plafonds : coupe de cellulose en plancher haut (30 cm) : R = 3,7 m<sup>2</sup>.K/W
- Isolation de sol : panneaux de mousse polyuréthane, R = 4,85 m<sup>2</sup>.K/W
- Menuiseries : 1,4 W/m<sup>2</sup>.K

**Plancher**

- Chaudière à condensation pour chauffage (sur plancher chauffant) et ECS. VMC simple flux réglable de type à haute consommation.

**Les professionnels**

- Bureau d'études thermiques : Thermalegis - Gae (14)
- Bureau d'études Architecture - Gae (14)
- Isolation : Logis Nature - Fleury (14)
- Ménager : Rénov'Action - Mairé (60)
- Menuiseries : BTM - Caumont-la-Rivière (14)
- Chauffage : Brevy - Collette (14)

Conseiller HSD en charge du projet  
Nicolas Héral - CDEP - Tél. : 02 31 91 93 87 - nheral@yvelin.fr

### "400 Rénovations BBC" Chantier pionnier n° 11

**Zoom technique : étanchéité à l'air**

La performance thermique de l'ouvrage d'un logement dépend essentiellement de deux facteurs : l'isolation et l'étanchéité à l'air des parois. Un isolant performant par des flux d'air parasite voit sa performance chuter. C'est donc important de traiter les questions de manière concertée.

Par ailleurs, une bonne étanchéité à l'air assure le fonctionnement optimal de la ventilation mécanique. En effet, et contrairement à ce que l'on pourrait penser, plus le bâtiment est étanche à l'air et plus les flux de ventilation mécanique sont multiples et correspondent aux prévisions des bureaux d'études.

Les défauts d'étanchéité les plus fréquents sont les pénétrations et distribution de flux (eau, électricité), les fuites d'air aux cordons, les jonctions entre parois, les menuiseries (et la liaison menuiserie/épave), les traversées de parois (et des éléments de structure (charpente parois), les coffres de volets roulants et pour certains types constructifs, les murs maçonnerie). Les défauts d'étanchéité doivent donc être identifiés et traités avec une grande attention.

Le test d'étanchéité réalisé sur cette maison est impressionnant : 0,19 m<sup>3</sup>/m<sup>2</sup>.h, ce qui indique clairement une mise en œuvre, un suivi et une construction irréprochables.

**Coût de la rénovation**

BATI	Isolation toiture / murs / sols / menuiseries, étanchéité	28 940 €
	Isolation plancher, des planchers chauffants et cages	8 313 €
	Menuiseries	8 880 €
SYSTEME	Chaudière à condensation	4 080 €
	VMC simple flux réglable	1 100 €
FORMES	Travaux électriques, VMC	800 €
<b>TOTAL</b>		<b>51 000 €</b>

**Financement des travaux**

	Subvention Régionale HSD	10 000 €
	CEM (30%)	0 €
	Sur prêt à taux 0 (0%)	0 €
	Coût hors d'énergie	0 €
	Travaux propres	0 €
<b>TOTAL</b>		<b>10 000 €</b>

**LE CHANTIER EN IMAGES**

Menuiseries / Travaux de réparation et étanchéité / Détails des éléments de structure / Détails des menuiseries

Les partenaires institutionnels : CDHAT, CDEP, CAPES, Région Normandie, Département de l'Orne, Mairie de Hérouville-sur-Orne.

Les conseillers HSD : CDHAT, SOIHA, InHSD.

Plus d'informations sur [www.region-basse-normandie.fr](http://www.region-basse-normandie.fr)

#### 4. LES ACTIONS DEVELOPPEES PAR L'EIE DU GRAPE :

##### • L'opération de thermographie de Douvres-la-Délivrande :

118 logements ont été photographiés, les propriétaires ont été avertis de notre passage via une opération de boitage. 17 personnes nous ont contactés pour obtenir un rendez-vous et récupérer la photo de leur logement (14%). Généralement les photos prises ont mis en évidence des ponts thermiques sur les murs extérieurs (dalle intermédiaire – mur de refend). Ces fuites de chaleur sont classiques par rapport à l'année de construction des logements. Des problèmes d'étanchéité sur certaines menuiseries ont également été constatés.

Ces photos ont avant tout permis d'ouvrir une discussion sur les logements concernés et d'interroger les propriétaires sur leurs consommations d'énergie, leur niveau de confort et de les conseiller sur les travaux à envisager .



En définitif, les conseils apportés lors des rendez-vous ont permis de :

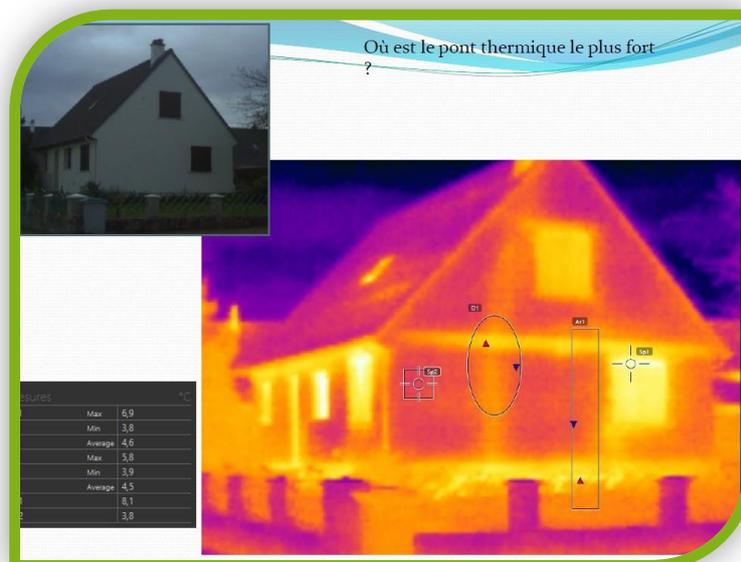
- Faire connaître les Points Renovations Info Services (seul 2 personnes connaissaient notre service).
- Apporter des conseils techniques et des informations sur les aides financières 2015.
- Générer 2 inscriptions au dispositif chèque Eco Energie de la région Basse Normandie (réalisation d'une étude thermique réglementaire).
- Communiquer les coordonnées de nos partenaires : les opérateurs ANAH (PactArim, CDHAT, Habitat et Développement) et le CAUE.
- Transmettre les listes des professionnels RGE (Entreprises de Douvres la Délivrande ou à proximité) à 11 personnes souhaitant engager des devis pour des travaux de rénovation énergétique (5 d'entre elles n'avaient pas envisagé de travaux pour le moment).

##### **Devis concernés**

Isolation du sol (configuration sous-sol)	3
Isolation thermique des murs par l'extérieur	4
Changement des menuiseries	1
Installation d'une VMC	3
Projet rénovation globale	2

### • L'opération de thermographie à Cormelles-le-Royal :

Nous avons également utilisé la caméra infrarouge sous un autre format : la ville de Cormelles-le-Royal ne souhaitait pas de prise de vue aboutissant à un entretien individuel. La piste retenue était la prise aléatoire et à la volée de clichés sans remise, en proposant ensuite aux habitants de découvrir ces prises de vues lors d'un forum municipal sur l'énergie. Si cette expérience nous a permis de tester le format, le bilan de l'opération est peu satisfaisant et elle ne sera, a priori, plus proposée sous cette forme.



### • Le Kit Eco Logement :

Le GRAPE a participé à l'élaboration de cette exposition en 2014 pilotée par le CPIE. Cette exposition de 100m<sup>2</sup> traite de différentes thématiques :

- La pollution,
- La santé,
- Le bruit,
- L'énergie,
- L'air,
- Les déchets,
- Le climat,
- Le changement climatique.

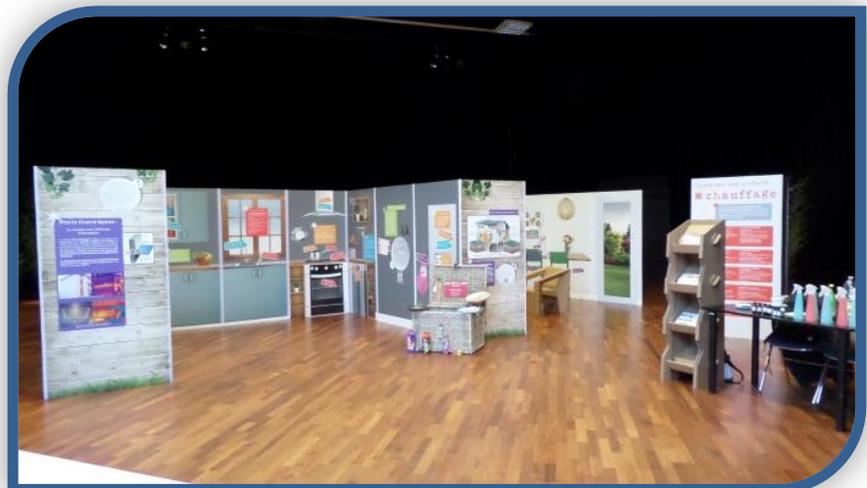


L'exposition est sortie 81 jours en 2015 et 1 385 personnes sont venues la visiter ou ont participé à une animation. Elle sera dans le hall de la DREAL à compter du 28 janvier.

Les emprunteurs bénéficient d'un pack de 5 animations (1 généraliste, 2 sur l'énergie, 1 sur l'éco-construction et une sur la santé environnementale). Dans ce cadre, le GRAPE a proposé 3 animations avec le VIE sur les communes de Périers, St Lô et l'Aigle. Ces déplacements ont été facturés 600€.

### Les Partenaires du kit éco logement :

- Agence de l'Eau Seine Normandie.
- Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.
- Agence Régionale de Santé.
- Association Régionale pour la Promotion de l'Ecoconstruction.
- Conseil Régional de Basse-Normandie.
- Délégation Régionale Basse-Normandie et Haute-Normandie (EDF).
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.
- Education Nationale.
- Espaces Infos Energie (Biomasse, GRAPE).
- Familles Rurales.
- Instance Régionale pour la Promotion de la Santé.



- Les actions de communication 2015



10 émissions de radio sur France Bleu.



2 Flash Conso diffusés sur France 3.



Participation à une émission de la chaîne normande à l'occasion de la foire de Caen : promotion du dispositif chèque Eco Energie.

- Bilan de la fête de l'Énergie 2015 :

Cette manifestation nationale a pour but de valoriser les compétences des Espaces Info Energie. 146 personnes ont participé aux actions du GRAPE à l'occasion de l'édition 2015 de la fête de l'énergie. Voici les actions qui ont été mises en place par le GRAPE :

- **Visite du jeudi 8 à Falaise : 20 personnes.**



➤ **Soirée théâtre le vendredi 9 octobre au cinéma Lux : 70 personnes.**

Première partie de soirée : Théâtre forum et théâtre d'improvisation.

Deuxième partie de soirée : projection du film Soleil Vert.



➤ **Circuit de visites de 5 logements le samedi 10 octobre à Hérouville : 30 personnes.**



- **Test d'étanchéité samedi 10 / Hérouville : 8 personnes.**



- **Permanence VIE samedi 10 au pavillon de Normandie : 18 personnes.**

Le bilan de cette édition est positif, les participants étaient satisfaits des visites. 5 d'entre eux nous ont recontactés pour obtenir un rendez-vous et une personne s'est inscrite au dispositif chèque Eco Energie pour réaliser une étude thermique.

Nous envisageons de modifier le programme en 2016 en proposant à la place de la soirée théâtre la visite d'un site de production de matériaux/matériels du bâtiment en lien avec l'ARPE (public : particulier / professionnels /collectivités).

## L'ESPACE INFO DECHETS

### INTRODUCTION :

#### • Objectifs de l'EID :

Depuis 2011, le GRAPE s'est donné pour mission d'informer les particuliers sur les thèmes liés aux déchets.

Pour ce projet, un ensemble routier : le VID (Véhicule Info-Déchets), va à la rencontre du public dans le but de l'informer et de le sensibiliser.

Le VID intervient sur de nombreuses manifestations publiques : salons, foires, festivals, forums et marchés, ainsi que dans les écoles et les déchèteries.

#### • Thèmes abordés et axes d'action :

- Rappel des règles générales de la collecte sélective.  
Tri et recyclage des emballages spécifiques aux déchets ménagers et assimilés courants.
- Information et sensibilisation sur les déchets dangereux et leurs conséquences sur la santé et la qualité des ressources en eau.  
Lieux de dépôt, filières, moyens de traitement et législation en vigueur.
- Information et sensibilisation sur la réduction de la production de déchets.  
Réduction à la source, réduction qualitative, compostage...

Ces actions s'inscrivent dans le cadre du PREDD (Plan Régional d'Elimination des Déchets Dangereux) et des PDEDMA (Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés). Elles sont menées en partenariat avec la Région, les trois départements bas-normands, ainsi que l'ADEME, l'AESN et la DREAL.

#### • Outils et moyens de communication

Un véhicule et une remorque spécialement aménagés sont les supports de plusieurs outils pratiques tels que :

- Un écran permettant des présentations audiovisuelles (diaporamas, documentaires).
- Des panneaux et présentoirs (tables des recyclables, vitrine des déchets recyclables).
- Des supports visuels.
- Des documents d'information (brochures diverses, questionnaires d'évaluation).
- Du matériel pédagogique (composteur, lombricomposteur et broyeur).



## 1. LES INTERVENTIONS DU V.I.D. :

### • Nombre d'interventions et visiteurs :

En 2015, l'Espace Info-Déchets totalise 49 journées d'intervention au travers de 37 manifestations réalisées en majorité les samedis, dimanches et jours fériés.

Type de manifestations	Nombre de jours d'intervention
Foires / salons / forums	16
Marchés	15
Interventions scolaires	5
Autres (Festivals)	13
<b>Total</b>	<b>49</b>

### • Répartition géographique :

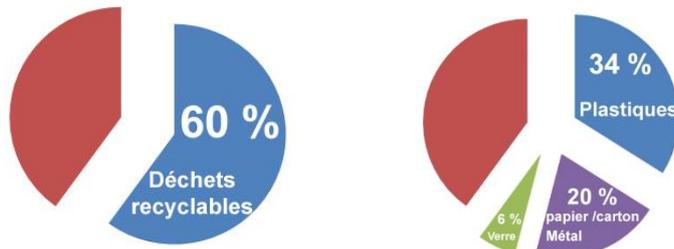
	Sorties	Jours d'intervention	Contacts
<b>Calvados</b>	26	29	1079
<b>Manche</b>	7	13	517
<b>Orne</b>	4	7	233
<b>Totaux</b>	<b>37</b>	<b>49</b>	<b>1829</b>

- Calvados : 58 %
- Manche : 29 %
- Orne : 13 %



En 2015, **1829 personnes** ont été sensibilisées par l'Espace Info Déchets.

Les questions abordées sur les manifestations concernent essentiellement les **déchets recyclables** (60 %), et plus particulièrement les **emballages en plastique** (34 %).



Les déchets dangereux représentent environ 20 % des demandes, tout comme le compostage. Les déchets dangereux ne font pas partie des préoccupations du grand public, sauf quand ils sont confrontés à leur élimination. Les questions les plus courantes vont concerner les DEEE et les pesticides.

## 2. LES OPERATIONS FOYERS TEMOINS

L'objectif de cette opération est de sensibiliser les ménages sur les gestes à adopter pour réduire sa production de déchets. Après avoir choisi un territoire et une quinzaine de familles volontaires, l'opération se déroule en deux temps :



- Au départ, les foyers ne modifient pas leur comportement. Leurs déchets sont pesés pour évaluer la quantité qu'ils produisent.
- Dans un second temps, les foyers s'engagent à adopter de nouvelles pratiques en vue de réduire leurs déchets. Des pesées sont de nouveau effectuées afin d'évaluer l'impact de ces gestes sur la quantité de déchets produits par les familles.

Le but est :

- d'une part, de mesurer l'impact du changement de comportement sur le poids des déchets.
- d'autre part, de relayer dans la presse locale l'évènement et les résultats obtenus pour inciter le plus grand nombre d'habitants à mettre en place des gestes permettant de réduire la production de déchets.

En collaboration avec les trois départements bas-normands, 3 Opérations Foyers Témoins se sont achevées en 2015. Une nouvelle Opération a été lancée dans la Manche en 2015.

### • Manche : Agglomération de Saint-Lô :

- Opération menée avec la participation de 13 familles.
- La phase 1 (pesées sans geste) s'est déroulée au mois de novembre 2014.
- La phase 2 (application des gestes de prévention) s'est achevée début mars 2015.
- 7 familles ont mené l'opération jusqu'au bout.

Résultats : projection annuelle sur les 7 foyers (24 personnes) :

	OMR (pers/an)	Déchets du TRI (pers/an)	TOTAUX (pers/an)
<b>Phase 1</b>	84kg	76kg	160kg
<b>Phase 2</b>	65kg	55kg	120kg
<b>Evolution</b>	-25%	-25%	-25%

Moyenne OMA Manche 2012 : 312 kilos par habitant. Moyenne OMA France : 344 / pers /an.

• **Orne : SIRTOM de Flers :**

- 17 familles volontaires au départ.
- La phase 1 a commencé en février 2015.
- La phase 2 s'est achevée début mai 2015.
- 14 familles ont mené l'opération jusqu'au bout.

Résultats : projection annuelle sur les 14 foyers (45 personnes) :

	OMR (pers/an)	Déchets du TRI (pers/an)	TOTAUX (pers / an)
<b>Phase 1</b>	34kg	41kg	75kg
<b>Phase 2</b>	24kg	41kg	65kg
<b>Evolution</b>	-30%	0%	-14%

Moyenne OMA Orne 2012 : 285 kilos par habitant. Moyenne OMA France : 344 / pers /an.

## Flers et son pays

L'ORNE COMBATTANTE  
JEUDI 11 JUIN 2015  
www.jornecombattante.fr

13

### Fabriquer soi-même ses produits ménagers



Apprendre à fabriquer soi-même ses produits ménagers était le sujet de l'atelier.

Dans le cadre de l'opération foyers témoins menée sur son territoire (lire ci-contre), le Sirtom de la région Flers-Condé, le syndicat intercommunal de ramassage et de traitement des ordures ménagères, a organisé un atelier sur la fabrication d'écoproduits ménagers, samedi 30 mai.

Après avoir passé en revue les produits ménagers courants dans les foyers, Damien Toulemond, animateur au Grape, le groupement régional des associations de protection de l'environnement, a présenté des produits de base permettant de fabriquer ses propres détergents.

Il a expliqué comment utiliser le vinaigre blanc, le bicarbonate de soude ou encore le savon de Marseille dans les tâches ménagères quotidiennes.

Fabriquer ses propres solutions permet de produire moins d'emballages mais aussi diminuer leur nocivité sur l'environnement et sur la santé.

Cette matinée financée, par le conseil départemental de l'Orne, a rassemblé une douzaine de personnes.

Chacun est reparti avec un produit multi-usages et une bouteille de lessive que le groupe avait fabriquée au cours de l'atelier.

### INITIATIVE. Diminuer ses déchets : le pari est réussi !

L'opération foyers témoins, lancée en février par le Sirtom, le syndicat intercommunal de ramassage des ordures ménagères, s'est conclue lundi sur une note positive.

Une baisse de 11 kg de déchets par habitant par mois. C'est le bilan de l'action menée par le Sirtom Flers-Condé, le syndicat intercommunal de ramassage des ordures ménagères, auprès des 14 foyers témoins qui se sont portés volontaires sur tout le territoire. Ils étaient réunis ce lundi pour faire le point sur cette action qui a commencé en février. L'objectif était de faire adopter des gestes éco-citoyens et de sensibiliser aux alternatives écologiques.

**Un programme bien mené**

Pendant le premier mois, les 45 personnes des foyers témoins se sont appliquées à peser leurs déchets sans changer leurs habitudes. 286 kg, c'est la masse moyenne de déchets produite en un mois par ces foyers, soit 76 kg par mois et par habitant.

Les foyers témoins devaient ensuite choisir des gestes de prévention simple et les appliquer pendant deux mois. Au choix, poser une étiquette « Stop pub » sur sa boîte aux lettres, boire l'eau du robinet plutôt que l'eau en bouteille, limiter le gaspillage alimentaire, fabriquer du compost, etc.

Grâce à ces gestes simples du quotidien, les ordures ménagères résiduelles ont diminué de 36 à 45 %. Les déchets recyclables ont, quant à eux, stagné et le verre a augmenté de 18 à 27 %.

« C'est une bonne nouvelle. Le pourcentage de déchets réels a chuté, tandis que le pourcentage du verre et des déchets composts, qui sont des denrées qui peuvent être valorisées, a augmenté », précise Marion Uguen, du Grape, le groupement régional des associations de protection de l'environnement de Basse-Normandie.

**Des ateliers de sensibilisation**

Un partenariat entre le Département et le Sirtom, confié au Grape, a permis la mise en place de trois ateliers de prévention pour montrer le devenir des déchets. Des visites étaient proposées.

Au Valor Pole du Mans, un centre de tri-conditionnement,

une participante admet : « on réalise, devant ces tonnes de déchets, l'importance du tri ».

A la plateforme de tri des textiles Cobanor Tritex de Carpiquet, un autre avoue avoir été « surpris d'apprendre que tout est recyclable. Je pensais que c'était réservé aux vêtements en très bon état alors que tout ou presque est valorisé, c'est incroyable ! ».

**Tous les habitants sont concernés**

Flers produit 560 kg de déchets par an et par personne, soit deux fois plus qu'il y a 40 ans.

Dans ces conditions, « il est essentiel que chacun agisse », a précisé le conseiller départemental Jean-Pierre Féret.

Pour Anne Moreau, directrice du Sirtom, le message est clair : « si tous les habitants du Sirtom diminuaient leurs déchets de 14 %, cela représenterait une baisse de 2 887 tonnes de déchets par an ». Et la facture s'allégerait pour les ménages. Une donnée à méditer.

• **Calvados : CdC des 3 rivières (Saint-Pierre-sur-Dives) :**

- 17 familles volontaires au départ.
- La phase 1 a débuté en avril 2015.
- La phase 2 s'est achevée début juillet 2015.
- 14 familles ont mené l'opération jusqu'au bout.

Résultats : projection annuelle des résultats sur les 14 foyers (40 personnes) :

	OMR (pers/an)	Déchets du TRI (pers/an)	TOTAUX (pers / an)
<b>Phase 1</b>	48kg	58kg	106kg
<b>Phase 2</b>	41kg	47kg	88kg
<b>Evolution</b>	-15%	-18%	-17%

Moyenne OMA Calvados 2012 : 339 kilos par habitant. Moyenne OMA France : 344/pers/an.

• **Manche : Communauté du bocage coutançais**

- Opération menée avec la participation de 13 familles.
- La phase 1 a commencé en septembre 2015.
- La phase 2 s'achèvera en janvier 2016.

Résultats : projection annuelle des résultats sur les 8 foyers (16 personnes) :

	OMR (pers/an)	Déchets du TRI (pers/an)	TOTAUX (pers / an)
<b>Phase 1</b>	82kg	98kg	180kg
<b>Phase 2</b>	68kg	72kg	140kg
<b>Evolution</b>	-17%	-27%	-22%

Moyenne OMA Manche 2012 : 312 kilos par habitant. Moyenne OMA France : 344 / pers /an.

La Manche Libre : 19 septembre 2015

# Réduction des déchets : des familles s'engagent

Une opération de réduction des déchets ménagers est lancée.

Elle est mise en place par le Grapo, Groupement régional des associations de protection de l'environnement. "Le but est de montrer qu'il est possible de réduire sa production de déchets grâce à de simples changements d'habitude", explique Damien Toulemonde, qui coordonne l'opération.

L'action vise à proposer à des foyers volontaires de peser leurs déchets sur une durée de trois mois. Pour l'instant, six familles du territoire de la Communauté du bocage coutançais se sont inscrites dans ce dispositif, mais d'autres sont invitées à prendre le train en marche.

Judi 10 septembre, les participants ont été réunis pour se voir expliquer les modalités de l'opération, qui a débuté lundi dernier. Elles se déroulent en deux grandes phases. Le premier mois, les familles pèsent leurs déchets sans changer leurs habitudes. Lors des

deux mois suivants, elles pèsent leurs déchets tout en appliquant les gestes de prévention. Après, il reste à mesurer les résultats en termes de volume de déchets.

Les gestes de prévention : choisir le bon conditionnement (par exemple des produits en éco-recharge), préférer les sacs réutilisables, apposer le "Stop pub" sur sa boîte aux lettres, limiter les impressions, boire l'eau du robinet, économiser les piles (utiliser des piles rechargeables), réutiliser / réparer ce qui peut l'être, fabriquer du compost, choisir des produits avec des labels environnement, limiter le gaspillage alimentaire (accommoder les restes), privilégier la location et le prêt de matériel et appliquer des gestes alternatifs : faire ses yaourts, emploi de couches lavables...

Une suite sera donnée à cette opération. Les foyers témoins seront revus douze mois après pour mieux juger l'impact de l'action. La suite espérée, c'est la diffusion par les participants de ces bonnes pratiques à leur entourage. Enfin, cette initiative pourrait déboucher sur des actions plus vastes de prévention sur le territoire.



Le but de l'opération pour les foyers témoins est que le volume de ces sacs lancés dans la benne diminue.



Il y a toujours mieux à faire

Gérard Coulon, vice-président CBC, en charge des ordures ménagères.

REPÈRES

- **Moyennes**  
571 kg de déchets par personne et par an, dont 47 % de déchets ménagers, voilà pour la moyenne française. Sur le département, c'est 645 kg, dont 34 % de déchets ménagers ultimes.
- **A Saint-Lô**  
L'opération a eu lieu en 2014 à Saint-Lô. Les sept foyers témoins portaient de 160 kg par personne par an. Ils ont terminé à 120 kg.
- **Volontaires**  
Des nouveaux volontaires sont attendus pour participer à cette action. Tél. 02 31 94 03 00.

### 3. L'EXPOSITION SUR LES DECHETS DANGEREUX



En 2014, une exposition sur le thème des déchets dangereux des ménages a été créée par le GRAPE en partenariat avec la Région, l'ADEME, l'ARS et l'Agence de l'Eau. Elle est intitulée "La Face cachée des déchets dangereux".

A travers 8 panneaux (80 X 120 cm), elle répertorie les principales familles de déchets dangereux tout en préconisant des gestes de prévention. Cette exposition est complétée par des livrets d'information destinés à approfondir les informations tout en indiquant des adresses utiles.



#### Diffusion de l'exposition « La Face cachée des déchets dangereux » :

- Maison des associations d'Hérouville : Janvier – février
- Collège lycée expérimental d'Hérouville : mars – avril
- Lycée agricole de Sées : Mai
- SIRTOM de Flers : Juin
- CdC Pays Vallée de Sarthe (72) : juin
- Lycée Victor Hugo de Caen : septembre
- Lycée professionnel La Roquette (Coutances) : octobre
- Lycée professionnel Yvonne Guégan : novembre
- Collège de Dozulé : novembre
- Collège de Merville-Franceville : novembre
- Collège Fernand-Lechanteur (Caen) : novembre

#### 4. LA PREVENTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE AU LYCEE LAPLACE :

Dans le cadre d'un appel à projet de prévention du gaspillage alimentaire lancé par l'ADEME, la DREAL et la DRAAF, le GRAPE a mené sur l'année 2014/2015 des actions de prévention du gaspillage alimentaire à l'attention des lycées Laplace et Dumont d'Urville à Caen.

Celles-ci ont donné lieu à la création d'un comité de pilotage, à la réalisation de diagnostics d'évaluation du gaspillage et à des actions concrètes pour le limiter.

Le comité de pilotage s'est réuni à plusieurs reprises, notamment le 24 février 2015. L'opération de diagnostic du gaspillage alimentaire a été menée du 7 au 10 avril 2015

Suite aux diagnostics, plusieurs mesures ont été prises pour aller dans le sens de la réduction du gaspillage :

- Portions allégées
- Salades à la carte au buffet
- Participation des élèves à la commission des menus
- Installation d'un gâchimètre pour le pain



#### Bilan :

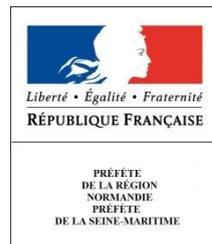
Il n'y a pas eu d'évolution significative d'un diagnostic à l'autre. Il est même possible de constater une légère augmentation. Les résultats d'avril 2015 ont donc confirmé les mesures d'octobre 2014. Les premiers chiffres n'étant pas trop mauvais, la marge de progression n'était pas évidente. Dans les deux cas de figure, la moyenne reste bien inférieure à celle qui est constatée dans les lycées : 200 g/pers/repas.

Les diagnostics n'ont pas permis de constater une baisse du gaspillage de pain (bien au contraire), et ce, malgré le sentiment d'une baisse exprimée par l'équipe de cuisine.

Seules de nouvelles mesures effectuées sur une plus longue période permettront de préciser les choses. Ce qui sera possible avec les gâchimètres.

## PARTENAIRES

### Partenaires institutionnels :



### Partenaires associatifs :



## GLOSSAIRE

---

### AAP

Appel à projet.

### ADEME

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.

### ADESA

Association de Défense de l'Environnement du Secteur d'Argences.

### ADQVB

Association pour la Défense de la Qualité de Vie à Bénouville.

### AESN

Agence de l'Eau Seine Normandie.

### AFFO

Association Faune et Flore de l'Orne.

### AMI

Appel à manifestation d'intérêt.

### ANAH

Agence Nationale de l'Habitat.

### AREU

Association Rocquancourt Environnement et Urbanisme.

### ARS

Agence Régionale de Santé.

### AVEPAM

Association de Veille Environnementale et pour la Protection Animale de Morteaux-Couliboeuf.

### BBC

Bâtiment Basse Consommation.

### CAA

Cour Administrative d'Appel.

### CAMIS

Channel Arc Manche Integrated Strategy ou la gestion intégrée des activités dans la Manche.

### CAUE

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement.

### CCM

Commission des Cultures Marines.

### CDC

Communauté De Communes.

### CDCFS

Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage.

**CDHAT**

Centre Développement Habitat et Aménagement du Territoire.

**CDNPS**

Commission Départementale Nature Paysages et Sites.

**CDPENAF**

Commission Départementale pour la Protection des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers.

**CEE**

Certificat d'Economie d'Energie.

**CESER**

Conseil Economique Sociale Environnemental Régional.

**CLI**

Commission Locale d'Information.

**CODERST**

Conseil de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques.

**CPIE**

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement.

**CREPAN**

Comité Régional d'Etude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature.

**CSS**

Commission de Suivi de Site.

**DASRI**

Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux.

**DDTM**

Direction Départementale des Territoires et de la Mer.

**DEEE**

Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques.

**DGPR**

Direction Générale de Prévention des Risques.

**DRAAF**

Direction Régionale Alimentation Agriculture Forêt.

**DREAL**

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

**EARL**

Entreprise Agricole à Responsabilité Limitée.

**ECO-PTZ**

Eco Prêt à Taux Zéro

**EID**

Espace Info Déchets

**EIE**

Espace Info Energie

**ESS**

Economie Sociale et Solidaire.

**FLAM-LITEAU**

Efflorescences algales en Manche.

**FNE**

France Nature Environnement.

**GAEC**

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun.

**GDE**

Guy Dauphin Environnement.

**HNNE**

Haute Normandie Nature Environnement.

**ICPE**

Installation Classée pour la Protection de l'Environnement.

**ISDD**

Installation de Stockage de Déchets Dangereux.

**MER-INNOVATE**

Technologies innovantes mise en œuvre pour la maintenance des énergies marines renouvelables.

**OMA**

Ordures Ménagères Assimilés.

**OMR**

Ordures Ménagères Résiduelles.

**ONG**

Organisation Non Gouvernementale.

**OREEAT**

Observatoire Régional de l'Ecologie, de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire.

**PDEDMA**

Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés.

**PLU**

Plan Local d'Urbanisme.

**PPRI**

Plan de Prévention des Risques d'Inondation.

**PREDD**

Plan Régional d'Élimination des Déchets Dangereux.

**RB**

Résidus de Broyage.

**RECIF**

Projet Européen sur la conception de récifs artificiels composés de produits de réutilisation des coquillages.

**RGE**

Reconnu Garant de l'Environnement.

**SAGE**

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

**TA**

Tribunal Administratif.

**VHU**

Véhicule Hors d'Usage.

**VID**

Véhicule Info Déchets.

**VIE**

Véhicule Info Energie.

**VMC**

Ventilation Mécanique Contrôlée.





Maison des Associations  
1018 Grand Parc  
14200 Hérouville St Clair  
Tél. : 02.31.94.03.00 – Fax : 02.31.94.03.50 – EIE : 02.31.54.53.67.  
[grape.bassenormandie@gmail.com](mailto:grape.bassenormandie@gmail.com) - [www.grape-bassenormandie.fr](http://www.grape-bassenormandie.fr)